

politique culturelle

Sainte-Julie



SAINTE-JULIE

Mot de la maireesse

C'est avec fierté que nous vous présentons la toute nouvelle politique culturelle de la Ville de Sainte-Julie, une ville débordante d'énergie, où la créativité et les désirs d'expression, de partage et l'appréciation des arts habitent beaucoup de citoyens. La population, comme l'administration municipale, tient à sa qualité de vie singulière qui se définit par le caractère de ses paysages réunissant à la fois des milieux de vie à dimension humaine, un cadre champêtre, un noyau villageois rassembleur, le foisonnement d'activités et les rendez-vous citoyens.

En décidant de se doter d'une politique culturelle, Sainte-Julie réaffirme son désir de renforcer la vitalité locale en misant sur l'aménagement culturel du territoire, la lecture et le livre, les arts de la scène, les arts visuels, médiatiques et numériques, les métiers d'art, l'architecture, la muséologie, le patrimoine : les immeubles, les sites, les documents et les objets patrimoniaux, les paysages culturels patrimoniaux, l'art public et l'art urbain.

Au cours des cinq prochaines années, vous découvrirez les actions qui ont été développées par le Comité de la politique culturelle, notamment à la suite d'une consultation des artistes de la Ville. J'aimerais d'ailleurs remercier les conseillers Isabelle Poulet et Mario Lemay pour leur implication au sein du comité ainsi que tous ceux qui ont donné leur vision à cette politique.

Suzanne Roy
maireesse

Isabelle Poulet
conseillère

Mario Lemay
conseiller



Une ville culturelle

La vie culturelle julievilloise foisonne d'activités depuis longtemps. Les artisans, les musiciens, les peintres et autres artistes s'exprimaient à travers leur art dans leur intimité ou dans leur environnement, bien avant que la municipalité organise des activités de formation et de diffusion. L'implantation d'une bibliothèque en 1979 a été l'une des premières initiatives de la Ville, souhaitant offrir aux citoyens un lieu culturel de première ligne.

C'est en 2008 que Sainte-Julie s'engage en matière de développement culturel en se dotant d'un plan d'action local découlant de la politique culturelle de la MRC de Marguerite-D'Youville. La MRC s'étant retirée du secteur culturel, Sainte-Julie a maintenu son engagement à mettre en œuvre une série d'actions.

Même avant de s'engager dans l'élaboration de sa propre politique culturelle, Sainte-Julie a choisi de soutenir et d'encadrer le secteur culturel par divers plans ou politiques adoptés par l'administration municipale :

- Programme du Fonds du patrimoine artistique de la Ville de Sainte-Julie (1990)
- Politique de soutien à l'excellence (1990)
- Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes (2009)
- Politique d'intégration à l'art (2010)
- Politique d'attribution des subventions du conseil municipal (2010)
- Plan d'implantation et d'intégration architecturale au Vieux-Village (2013)

- En 2013, la Ville de Sainte-Julie se dotait d'un plan de développement stratégique. Le plan a été actualisé s'appliquant désormais à la période 2019-2022. Des actions envisagées font écho à la vitalité culturelle.

Ce sont aujourd'hui plus de 120 personnes se définissant comme artistes, plus de 15 000 abonnés à la bibliothèque, des centaines de personnes inscrites à des cours, des milliers de participants aux divers événements culturels locaux, six organismes culturels et une dizaine d'entreprises œuvrant dans le secteur culturel qui donnent le ton à la vitalité culturelle locale, sans compter les centaines de bénévoles qui s'impliquent quotidiennement. Considérant les besoins de la population et ses demandes, la municipalité reconnaît et prend acte de :

- **L'importance pour les jeunes d'être en contact avec la culture afin de développer leur potentiel, de s'ouvrir sur le monde et de s'exprimer à travers les arts, non seulement via les programmes académiques artistiques de l'école secondaire du Grand-Coteau, mais dans l'espace public julievillois.**
- **L'ouverture des citoyens pour l'art public et leur souhait que les espaces publics soient aménagés avec attention et animés, pour s'y sentir bien et avoir le plaisir de côtoyer leurs concitoyens.**
- **L'intérêt pour la culture de la part de citoyens approchant la retraite, qui se manifeste par des demandes notamment en ce qui a trait à des événements leur permettant d'apprécier des œuvres, de voir des spectacles et de participer lors d'événements culturels.**
- **La détermination et le besoin de soutien des artistes locaux travaillant à ce que les arts et la culture soient présents dans la vie des citoyens.**
- **La nécessité que des lieux soient accessibles afin que la population puisse avoir accès aux arts et à la culture et faire de la culture un moteur de développement collectif. La bibliothèque, le Vieux-Village et d'autres lieux d'expression et d'appréciation doivent ainsi jouer un rôle rassembleur.**

La vision du développement culturel local

Pour que la culture fasse partie du quotidien de tous les citoyens, des lieux accueillants doivent leur être accessibles. Ceci permettra à chaque résident d'expérimenter diverses formes d'arts, de s'exprimer à travers différents médiums, d'apprécier des œuvres, d'être en contact avec leur histoire et leur patrimoine, d'échanger et de se divertir.

La bibliothèque joue un rôle important sur le plan de l'accès à la culture et dans l'ensemble du développement culturel en se définissant comme un milieu de vie et en permettant aux citoyens d'avoir un accès au savoir par une offre documentaire et une programmation diversifiées.

L'espace public s'anime par la présence d'œuvres, d'aménagements, d'installations et de spectacles qui incitent à sortir de chez soi. Le Vieux-Village est un lieu de rassemblement des citoyens. Sainte-Julie compte se distinguer au plan culturel par l'intégration des arts et l'animation culturelle dans ses espaces publics et ses lieux communautaires.

Sensible à l'importance que les jeunes soient en contact avec la culture et entendant la demande des citoyens

arrivant à la retraite, la Ville souhaite que les générations se côtoient parce qu'ils retrouveront dans la municipalité des lieux accessibles et des programmes diversifiés faisant place autant à l'innovation qu'à la tradition.

On reconnaît que les artistes sont partie prenante de la qualité de la vie culturelle locale. La Ville entend leur offrir un appui, travailler avec eux et soutenir les initiatives issues du milieu.

Enfin, bien qu'elle entende jouer un rôle sur le plan de la planification et de coordination de l'offre de services et d'équipements, l'administration appelle les artistes, les organismes et les institutions à travailler ensemble avec elle à améliorer le milieu de vie julievillois.



Le cadre de la politique

La politique culturelle a pour but de développer la vitalité culturelle locale en tenant compte de la demande des citoyens et de leurs besoins de connaissances, d'appartenance, d'expression, de partage et de divertissement.

Afin de suivre cette voie, la politique culturelle mise sur trois objectifs essentiels au développement de la municipalité.

1 . Agir dans une perspective de développement durable.

Faisant écho à l'Agenda 21 de la culture du Québec¹ et à la politique culturelle du Québec² nous voulons que les décisions et les actions liées à la mise en œuvre de la politique culturelle soient liées au développement social, territorial et économique de Sainte-Julie.

2. Impliquer la population dans l'amélioration de son cadre de vie.

3. Tenir compte autant des besoins des jeunes citoyens que de la demande des adultes et des aînés.

Le contenu de la politique culturelle prend les couleurs locales et s'enracine autour des valeurs qui animent les Julievillois depuis longtemps. Ce sont :

- Le dynamisme du milieu, l'engagement citoyen;
- L'appartenance à la collectivité, la fierté d'être Julievillois;
- Le souhait de faire une différence dans la vie des citoyens;
- L'épanouissement des individus;
- La possibilité de vivre des passions et les transmettre à son entourage;
- L'esthétisme du cadre de vie.

1. Engagement du gouvernement du Québec à intégrer la culture au développement durable

2. <https://partoutlaculture.gouv.qc.ca/>



Les orientations

« On vient vivre à Sainte-Julie parce qu'on aime l'environnement et qu'il y a beaucoup d'activités; on s'y sent bien ». Ce sont ces mots qui ont été souvent entendus lors de consultations publiques. La population de Sainte-Julie a imaginé une vie culturelle qui répond à ses aspirations tantôt en corrigeant des lacunes, tantôt en améliorant l'offre de services. C'est dans une perspective de bonification de services déjà offerts et de mise en œuvre de nouvelles initiatives que la politique culturelle a été développée en tenant compte des trois enjeux que priorisent les Julievillois : les espaces, les services et les programmes ainsi que l'animation du milieu de vie.

Les espaces

Qu'ils soient de nature culturelle ou communautaire, la disponibilité de lieux de formation, de création et de diffusion est essentielle pour qu'on puisse faire face à l'enjeu d'accessibilité à la culture. En portant une attention particulière à la qualité et au potentiel des lieux culturels, on vient donner aux Julievillois des espaces pour se rencontrer, s'exprimer, apprendre et se divertir. On voudra aussi protéger le milieu de vie des Julievillois et veiller à garantir que les prochaines générations auront, elles aussi, accès à un milieu de vie riche et accueillant.

Les services et les programmes

La Ville de Sainte-Julie reconnaît l'importance de jouer un rôle actif sur le plan de la coordination des services à la population et de la mobilisation des intervenants du milieu afin que tous les citoyens aient accès à une offre de services riche et diversifiée, satisfaisant l'ensemble des besoins collectifs. Tenant compte de l'impact que peuvent avoir les arts aux plans de l'acquisition de savoirs, du développement global, de l'intégration des citoyens dans leur milieu, la Ville souhaite que l'expertise de ses équipes puisse être utilisée de façon optimale dans l'actualisation des services et des programmes. On fera ici référence notamment à la recherche, au soutien technique et logistique, au partage de connaissances et à la mise en place d'initiatives éducatives.

L'animation du milieu de vie

L'attention à accorder à l'animation du milieu de vie vient combiner les visées des politiques municipales de la famille et des aînés et de la planification stratégique de la municipalité. Un pan important de la qualité de vie des Julievillois tient à l'accessibilité d'expériences stimulantes pour les citoyens de tous âges permettant de sortir en famille et des échanges intergénérationnels, d'être interpellé par des productions artistiques novatrices ou classiques, de bouger, de chanter et se laisser transporter par une ambiance festive. Le quotidien des Julievillois saura s'enrichir par la mise en œuvre de diverses initiatives.



Plan d'action

LES ESPACES	Court terme	Moyen terme	Long terme
Objectif: Agrémenter les espaces publics par la présence d'art public, d'aménagements et d'installations à caractère artistique.			
Disposer d'un budget annuel pour faire l'acquisition d'œuvres d'art qui seront installées dans des lieux publics.	—		
Réaliser des installations lumière et des projections architecturales.		—	
Faire connaître les attraits et les produits culturels locaux. · Panneaux pour accueillir des photos aux abords de la piste cyclable. · Promotion de la baladodiffusion.	—		
Créer des fresques dans différents endroits publics.		—	
Aménager des installations permettant de pratiquer les arts de la scène dans les espaces publics. · Acquérir des instruments de musique pour l'extérieur.	—		
Objectif: Rendre disponibles des espaces pour des fins d'activités d'apprentissage, de diffusion et de rencontres.			
Aménager dans le futur centre communautaire un espace intimiste de diffusion des arts de la scène.		—	
Objectif: Faire du Vieux-Village un pôle culturel.			
Explorer les possibilités d'accéder à un espace dans le Vieux-Village pour usage d'ateliers d'artistes et de création.	—	—	—
Objectif: Améliorer de façon continue les équipements de la bibliothèque.			
Réaménager certains espaces afin qu'ils soient mieux adaptés aux besoins.	—	—	—
Objectif: Prévoir l'intégration de nouvelles technologies dans les aménagements de lieux pouvant accueillir des activités culturelles.			
Évaluer annuellement les opportunités d'innovations technologiques dans le but de développer les arts et la culture.	—	—	—

Court terme : 2019-2020 — Moyen terme : 2021 — Long terme : 2022-2023

Plan d'action

LES ESPACES	Court terme	Moyen terme	Long terme
Objectif : Poursuivre les efforts de conservation et de promotion du patrimoine bâti.			
Contrôler la rénovation de bâtiments par le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).	—	—	—
Entretenir les panneaux du circuit patrimonial.	—	—	—
Identifier des mécanismes pour mettre en valeur le patrimoine naturel.	—		
Maintenir les croix de chemin en bon état.	—	—	—
LES SERVICES ET PROGRAMMES	Court terme	Moyen terme	Long terme
Objectif: Assister les artistes et les organismes dans la mise en œuvre de stratégies de communication/promotion.			
Soutenir les artistes et les organismes locaux dans la création et la gestion d'un outil de communication destiné à faire connaître les activités artistiques et culturelles.	—		
Inviter les artistes à être présents dans des lieux et des événements publics de tout genre.	—		
Réaliser un programme pour mettre en valeur les artistes amateurs.	—	—	—
Produire un répertoire des services que la municipalité peut offrir aux artistes locaux.	—		
Inviter les artistes locaux à proposer des œuvres pouvant être offertes dans un contexte d'hommages corporatifs.			—
Inviter les artistes locaux à se produire lors d'événements publics.	—	—	—
Diffuser dans une publication municipale un portrait des artistes locaux.	—		

Plan d'action

LES SERVICES ET PROGRAMMES	Court terme	Moyen terme	Long terme
Objectif: Travailler en concertation avec les représentants du milieu à la mise en place de programmes et de services collectifs.			
Produire un répertoire des artisans et des artistes locaux.	—		
Offrir des activités de littératie (2).	—		
Mettre en place un comité culturel ayant pour mission d'assurer une veille stratégique concernant la mise en œuvre de la politique culturelle.	—		
Réaliser des activités de réseautage regroupant les artistes locaux.	—		
Créer un partenariat avec le CCSSJ pour animer ses espaces lors de grands événements.		—	
Objectif: Adapter l'offre culturelle aux nouvelles technologies.			
Analyser la possibilité de proposer des projets pilotes en lien avec les nouvelles technologies.	—	—	—
Explorer les possibilités d'activités faisant appel au numérique, dont la réalité virtuelle.		—	
Objectif: Soutenir les initiatives locales.			
Faire des appels de projets citoyens en lien avec les objectifs de la politique culturelle.	—		
Réaliser un programme de sensibilisation à la participation et au bénévolat en culture visant notamment les personnes retraitées.		—	
Offrir un soutien financier aux organismes culturels reconnus pour l'embauche d'une ressource professionnelle.		—	
Objectif: Exercer une vigie afin que les outils de communication fassent adéquatement la promotion des activités culturelles.			
Développer une stratégie de promotion spécifique à la bibliothèque.	—		
Se doter d'outils d'affichage promouvant la culture (ex. oriflammes, fanions, etc.) à installer lors d'événements.	—		

2. La capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes. – Réseau québécois de recherche et de transfert en littératie, 2017

Plan d'action

L'ANIMATION DU MILIEU	Court terme	Moyen terme	Long terme
Objectif: Consolider l'offre d'activités au Vieux-Village.			
Augmenter l'offre de spectacles à l'intérieur de l'église et dans les espaces publics.		—	
Objectif: Améliorer l'offre en animation culturelle sur une base annuelle par l'élargissement et la diversification des activités, notamment dans les parcs.			
Planter des murs d'expression artistique pour des graffitis et autres arts urbains.		—	
Accueillir des théâtres mobiles dans des parcs.			—
Mettre en place un programme d'animation de quartier dans des parcs, durant l'hiver, mettant en scène des chansonniers, des conteurs et des musiciens.	—		
Aménager un espace extérieur permanent ou mobile pour des spectacles.			—
Réaliser une étude de besoins sur l'offre de services de la bibliothèque en consultant l'ensemble de la population.	—		
Développer une stratégie d'animation de la bibliothèque comme lieu culturel de proximité.		—	
Mettre en place un programme au Médialab destiné à la clientèle scolaire.	—		
Créer un réseau de partage de savoir au sein du Médialab.	—		
Instaurer des activités en lien avec l'histoire et le patrimoine à l'intérieur des camps de jour.			—
Réaliser un projet pilote de laboratoire technologique mobile.			—
Objectif: Favoriser l'interrelation entre le développement culturel et le développement social et communautaire par diverses initiatives.			
Collaborer à mettre sur pied un mentorat pour le milieu culturel et la relève artistique.			—
Développer des programmes d'initiation aux arts, aux lettres et aux métiers d'art mettant en relations les enfants et les aînés.	—	—	—
Mettre en place des activités de médiation culturelle (3).	—	—	—
Bâtir des archives des mémoires des aînés ayant vécu à Sainte-Julie.	—		
Explorer la possibilité d'une présence d'activités artistiques au stationnement incitatif du RTM et autres lieux.		—	

3. Ensemble d'actions, d'événements et de projets culturels visant à favoriser le rapprochement entre les œuvres d'art et le public. (Office de la langue française)

Enfin...

Dans un contexte où les technologies ne cessent de surprendre et que la mondialisation des communications rend certaines formes d'art plus facilement accessibles, il est primordial pour les municipalités de bien établir comment la culture et l'urbanité doivent se rencontrer. La Ville de Sainte-Julie souhaite que la vitalité culturelle locale reflète le caractère de sa population et lui permette de s'épanouir, enrichir ses connaissances, s'exprimer, partager et se divertir.

Avec audace et curiosité, en considérant toutes les dimensions de la culture et en étant attentifs à l'innovation numérique, les citoyens auront accès à une expérience culturelle riche et fascinante.



Comité de la politique culturelle (de gauche à droite): Mario Lemay, Isabelle Poulet, Claude Talbot, Anita P.-de Chantal, Daniel Richard, Louise Lanciault, André Van Melle, François Hébert, Cynthia Assandas, Suzanne Lemieux et Marie-Hélène Parent.
Absents sur la photo: André Grenier, Geneviève Carle et Roberto D'Aquila.

